

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 8 JUIN 2021

PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Éliane Bouchard, directrice adjointe
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants
Mme Lucie Turcotte, représentante du personnel de soutien
M. Francis Paré, représentant des parents (substitut)
M. Jean Drouin, représentant des parents
Mme Isabelle Girard, directrice
Mme Marie-Ève Cattin, représentante des parents
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel
Mme Judith Paquette, représentante du service de garde
M. Robert Turgeon, représentant des parents

Sont absent(e)s :

Mme Amélie Bédard, représentante de la communauté
Mme Marie Pelletier, représentante de la communauté
Mme Sylvie Côté, représentante des parents

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

Monsieur Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-20-21/41 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par Madame Kristel Boulianne-Guillemette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2021

CE-20-21/42 Madame Mme Francine Camirand propose l'approbation du procès-verbal avec les corrections indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Suivis au procès-verbal du 13 avril 2021

8.5 Tutorat : Lors du retour d'avril, le tutorat a été poursuivi en modèle hybride. Certains élèves ont poursuivi cette mesure d'aide comme débutée avant la fermeture. Un ajout en soutien pédagogique a été fait afin de permettre un suivi plus intensif par les orthopédagogues auprès de certains élèves en difficulté.

4. La réponse des parents pour le projet AVAN a été très positive.

6. Madame Bouchard explique le déroulement de l'accueil des élèves du préscolaire.

10. La consultation auprès des élèves et du personnel a été effectuée dans les dernières semaines.

4. Droit de parole au public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

5. Approbation des frais et du changement à l'horaire pour la journée du 21 juin 2021 – finissants (art. 87)

CE-20-21/43 Une demande est faite pour un horaire continu pour les élèves de sixième année le 21 juin 2021 afin que les finissants vivent une activité spéciale. Une contribution de 8\$ sera demandée par élève.

Il est proposé par Madame Kristel Boulianne-Guillemette d'approuver les frais et le changement à l'horaire pour la journée du 21 juin 2021 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Approbation des frais pour l'activité de fin d'année groupe 504 (art. 87)

CE-20-21/44 Monsieur Simon du groupe 504 souhaite commander de la pizza avec les élèves lors de la journée du 22 juin. Des frais de 10\$ maximums seront demandés aux parents.

Il est proposé par Madame Judith Paquette d'approuver les frais pour l'activité de fin d'année pour le groupe 504 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Approbation des frais chargés aux parents 2021-2022 (art. 77.1 – 87 et 97) document, capsule et fiche thématique 8

CE-20-21/45 La fiche thématique 8 est présentée aux parents. La direction présente les frais chargés pour l'année 2021-2022.

Il est proposé par Madame Kristel Boulianne-Guillemette d'approuver les frais chargés aux parents pour l'année 2021-2022 après validation du coût du cahier « Panache » en 3^e et 4^e année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Approbation des frais chargés aux parents pour les dîners au SDG (art. 454)

CE-20-21/46 Le règlement ministériel a été reporté d'un an. Le CSSDPS s'est doté d'un cadre équivalent à 4\$/h.

Il est proposé par Madame Judith Paquette d'approuver les frais chargés aux parents pour les dîners au service de garde tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Approbation des activités et sorties du SDG 2021-2022 (art. 454)

CE-20-21/47 Madame Girard présente le calendrier des activités et des sorties pour le SDG en 2021-2022. Il est précisé que ces activités ne seront pas obligatoires pour les enfants.

Il est proposé par Monsieur Francis Paré d'approuver les activités et sorties du service de garde telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation de la date de l'assemblée générale des parents de septembre (art. 47)

CE-20-21/48 Madame Girard propose la date du 2 septembre à 18h15 juste avant la rencontre de parents du début d'année.

Les membres acceptent la proposition suivante pour le mandat de l'OPP : Organiser des activités visant le développement du sentiment d'appartenance. Les membres de l'OPP devront organiser la levée de fonds annuelle des bûches Michaud. Ils élaboreront les critères d'utilisation de ces fonds qui seront proposés au conseil d'établissement et ils participeront aux différentes activités de l'école.

Il est proposé par Monsieur Robert Turgeon d'approuver la date de l'assemblée générale des parents de septembre telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Projet éducatif et plan de mise en œuvre (art. 74)

Modalité de communication :

Avec l'adoption de la loi 40, le conseil d'établissement doit évaluer les progrès annuels du projet éducatif. Un bilan est présenté avec les données que nous avons pu recueillir jusqu'à présent. Cependant, lorsque les résultats de juin seront disponibles, la direction devra en rendre compte au conseil d'établissement. Par la suite, ces résultats devront être communiqués à la communauté. La direction présente un format en tableau. Les membres sont d'avis que ce format tableau devrait être priorisé afin de communiquer l'évolution du projet éducatif.

Il est proposé par Monsieur Robert Turgeon d'utiliser le format tableau comme modalité de communication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Correspondance de la présidence

Aucune correspondance de la présidence

13. Information de la direction

13.1. Organisation scolaire 2021-2022

L'organisation scolaire 2021-2022 est présentée. Lors du dénombrement du 1 juin, nous avons déclaré 743 élèves, comparativement à 725 le 1^{er} mai. Pour l'an prochain, voici comment se répartiront les élèves dans les groupes :

<u>Bocage</u>		<u>Bois-Joli</u>		<u>Boréal</u>	
Préscolaire	6 groupes	1 ^{re} année	1 groupe	3 ^e année	2 groupes
1 ^{re} année	4 groupes	1 ^{re} /2 ^e année	1 groupe	4 ^e année	4 groupes
		2 ^e année	3 groupes	4 ^e /5 ^e année	1 groupe
		2 ^e /3 ^e année	1 groupe	5 ^e année	4 groupes
		3 ^e année	2 groupes	6 ^e année	4 groupes

13.2. Services complémentaires 2021-2022 (art. 96.22 et 110.13)

L'an prochain, nous aurons 4 jours/semaine d'orthophonie, 3 jours/semaine en psychologie et 1 jour/semaine en ergothérapie. Il y aura un ajout de 35h/semaine TES afin d'accompagner une élève avec des besoins particuliers au préscolaire.

13.3. Bourses de la députée de Charlevoix-Côte de Beaupré (Émilie Foster)

La députée de Charlevoix-Côte de Beaupré nous a offert 3 bourses de 250\$ à remettre à un élève par bâtiment.

13.4. Retraite

Mme Anne Proulx prendra sa retraite à la fin de la présente année scolaire. Le conseil d'établissement souhaite lui adresser une carte de vœux.

14. Mot du représentant au comité de parents

La dernière rencontre date du mois d'avril, le CSS a fait la présentation de la nouvelle école de Charlesbourg.

15. Des nouvelles de l'OPP (art. 96)

Il n'y a pas eu de nouvelles rencontres depuis le dernier CÉ.

16. Varia

Le conseil remercie Madame Sylvie Côté pour son implication dans les dernières années au conseil d'établissement.

17. Levée de la séance

CE-20-21/49 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Robert Turgeon propose la levée de la séance à 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Éliane Bouchard
Directrice adjointe

Secrétaire : Éliane Bouchard

